



calcul d'une récompense

Par **dgillou65**, le **19/08/2022** à **10:15**

bonjour

Je dois recompense à mon ancienne femme car, nous avons construit sur un terrain m'appartenant en nom propre une maison avec des fonds de la communauté (produit de la vente de notre appartement acheté grâce à un crédit commun et un crédit de 50000€)

je cherche la méthode de calcul pour connaître la somme de cette récompense.

la maison nous a été livrée hors d'eau et j'ai réalisé seul tout le second œuvre, en continuant à alimenter le compte commun mensuellement . Cette main d'œuvre peut être incluse dans le calcul de cette récompense?

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **19/08/2022** à **10:35**

bonjour,

vous ne devez pas récompense à votre ex, mais à la communauté qui a financé votre bien propre.

en principe, ce sont les avocats de chaque époux qui font le calcul, car chaque cas est un cas d'espèce, parfois complexe.

le principe est rappelé par l'article du code civil ci-dessous:

[article 1469 du code civil](#)

vous pouvez consulter ce lien :

[calcul de récompense](#)

salutations

Par **dgillou65**, le **19/08/2022** à **10:51**

bonjour Youris

nous voudrions avec les elements que nous avons, proceder à un accord à l'amiable avant de passer chez les avocats.

d'ou ma question de methode de calcul

salutations